



DÉCHETS, ROANNAIS AGGLOMÉRATION

Roanne



Agglo



EN 2020, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Roannais Agglomération vous simplifie le tri ! À partir du 1er janvier 2020, tous les emballages seront recyclables, pots de yaourt, tubes de dentifrice, barquettes alimentaires, dosettes de café, film étirable, sachets... pourront être triés au même titre que bouteilles, flacons, boîtes de conserve, briques et autres cartonnettes dans les 277 points tri de l'Agglo.

Publié le 14 janvier 2020

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



: **"En 2020, tous les emballages se trient"**

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

